

La vie de MON SYNDICAT

« Les mots justes trouvés au bon moment sont de l'action », Hannah ARENDHT

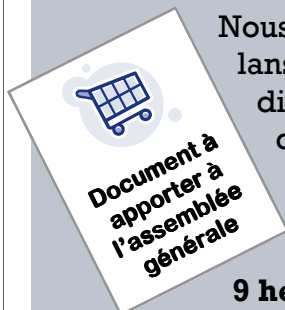
Dans ce numéro :

Bilan de la présidence (hiver 2009)	1
Bilan du secrétaire trésorier (anciennement secrétaire général)	4
Bilan de la vice-présidence aux relations du travail	7
Bilan de la vice-présidence à la pédagogie (hiver 2009)	8
Bilan de la vice-présidence à l'information et à la négociation	11
Bilan de l'agent syndical (anciennement agent de griel)	13

À l'agenda à venir

Assemblée générale annuelle le vendredi 22 mai, à 9 heures au local F-1703.

Les bilans 2008-2009



Nous vous faisons parvenir la **deuxième** partie des bilans annuels présentés par nos représentant-e-s aux différents comités impliquant une participation syndicale. Ils sont précédés des bilans de l'exécutif.

Merci de penser à apporter ce document avec vous lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le **vendredi 22 mai prochain, à 9 heures au local F-1703.**

Bilan de la présidence (hiver 2009)

Il est difficile de m'arracher à la suite mouvementée des événements pour en formuler le bilan. Pas qu'il n'y ait pas matière! Mais, simplement, la mi-juin me paraîtrait plus opportune et plus naturelle pour exercer un tel retour! Le fait que je ne sois en poste que depuis 4 mois contribue certes à amplifier ce malaise ou cette hésitation. Enfin, puisqu'il faut plonger...

À mon arrivée comme officier syndical, si j'avais maintenu mes allures de « teenager », je ne suis pas sûr que mon afro ne serait pas depuis tombé complètement à plat. Chose certaine, j'en suis quitte pour quelques cheveux gris de plus. J'ai donc fait en janvier, le saut dans une arène où gladiateurs et lions étaient déjà bien affairés.

Président

Pierre Mercure
(à compter de la session d'hiver 2009)

La négo

Je me plais régulièrement à dire que lorsque j'ai accepté de remplacer notre ex-président, je croyais disposer d'une année entière pour que nous mettions la table de la prochaine négociation. L'apéro de ce long repas est déjà chose du passé, puisqu'à notre dernière assemblée nous nous sommes déjà penchés sur les enjeux de la table centrale. Quelques semaines plus tôt nous avons aussi déposé, auprès du collège, une lettre exprimant notre insatisfaction quant à la tiédeur et la lenteur de nos patrons à proposer des solutions concrètes à l'augmentation réelle de nos tâches. Le festin est

(Suite page 2)

maintenant entamé par des ententes nationales visant à consolider un solide front commun qui a pour objectif de signer nos conventions collectives pour avril 2010.

Fort de, ou malgré toute cette précipitation, votre exécutif convenait d'aller entendre ses membres dans une vaste tournée départementale. À ce jour, plus de la moitié des assemblées départementales nous ont accueillis. Sans présumer du bilan final de ces instructives rencontres, il apparaît évident qu'il presse, pour la majorité des professeurs, qu'un réinvestissement significatif soit opéré dans les ressources à l'enseignement. Nous ne vous cacherons pas que nous apprécierions que chacun d'entre vous puisse nous accompagner dans cette tournée, car vous pourriez reconnaître l'énergie colossale de vos pairs vouée à leur mission de professeur. Vous pourriez constater les spécifiques et nombreux obstacles parsemés sur le chemin de la réussite de leurs étudiants. Vous pourriez partager la lecture de leurs innombrables besoins; besoins de ressources additionnelles à l'organisation des stages, additionnelles aux multiples préparations, additionnelles à un perfectionnement significatif, additionnelles à l'encadrement d'étudiants aux multiple et complexes profils, additionnelles au simple fait que nos classes accueillent un trop grand nombre d'élèves. Que dire d'un éventuel ajout de ressources pour parer le fait que nous avons pris sur nous de faire les trop nombreuses tâches que nos administrations génèrent sans que celles-ci n'arrivent à répondre à leurs propres commandes. Avec nous, vous pourriez aussi toucher, parce qu'il est presque palpable, le sentiment largement partagé que notre profession demande à être revalorisée. Vous pourriez vous inquiéter avec tous de la précarisation des emplois. Vous pourriez sentir l'indignation générale face au fait que notre métier ne soit pas reconnu à sa juste valeur salariale et constater la délicatesse d'un bon nombre d'entre nous de ne pas faire des salaires un enjeu majeur de négociation quand on connaît les déboires de tous ceux que la crise économique afflige.

À ce moment de la tournée, nous pourrions affirmer que : 1-si nous avons le potentiel de récupérer toute l'énergie déployée par les membres sur notre trop lourde tâche; 2-que si nous pouvions compter sur la charge d'indignation et d'insatisfaction que suscite l'odieux appauvrissement du milieu de l'éducation, nous disposerions d'une matière quasi inépuisable pour construire une puissante mobilisation. Malgré la déjà bien lourde besogne partagée par nous tous, le défi des prochains mois sera d'augmenter le nombre de combattants actifs pour faire valoir la légitimité de nos demandes. Pussions-nous aussi affirmer haut et fort que nous sommes professeurs et fiers de l'être.

Autres tâches

Puisque la négociation me semble l'enjeu majeur et que je ne veux pas trop alourdir indûment ce bilan, je jette succinctement et en vrac quelques autres éléments qui ont animé mon premier mandat et celui de l'équipe.

Nous avons eu le plaisir d'une fort instructive cantine syndicale de laquelle a émané, entre autres, l'idée d'aborder l'évaluation des enseignants lors de notre journée de réflexion du 2 juin prochain.

L'importance d'assurer quelques rencontres avec la direction du collège est devenue évidente en nous permettant de prendre le pouls du laborieux cheminement à poursuivre en matière de relations du travail.

Il est devenu tout aussi évident qu'il fallait entretenir de sereines relations intersyndicales pour travailler ensemble à des préoccupations communes (programme de

(Suite page 3)

reconnaissance, stationnement).

Voir à l'organisation et à la tenue d'assemblées générales et de conseils syndicaux pour discuter d'importants enjeux locaux et nationaux s'est avéré une tâche primordiale. Ces réunions nous ont cependant rappelé le défi de la promotion de ces instances et le besoin d'améliorer l'accessibilité et la fréquentation de ces lieux démocratiques de décision.

Nous avons dû participer à quelques Regroupements FNEEQ en nous exerçant à jouer le rôle parfois délicat de courroie influente de transmission entre la tête et la base de cette instance majeure vouée à la sauvegarde de nos droits collectifs.

Il nous a aussi fallu contribuer aux activités du Conseil central (CSN) de notre région afin de cultiver un lien significatif avec les camarades qui exercent leur force de travail dans les multiples sphères de notre société.

Bien sûr, il a été nécessaire d'accompagner nos membres dans leurs besoins collectifs et individuels afin de voir assurer dans leur milieu de travail le respect et la dignité qu'ils sont en droit de recevoir.

Dès le début de la session hiver, nous avons mis en place une équipe qui nous assurera, l'an prochain, le plaisir de festoyer nos 40 années d'existence comme syndicat actif dans son milieu.

Nous avons été forcés de jeter un regard critique et attentif à différentes problématiques, telles que la justesse des évaluations administratives prodiguées par le collège, telles que l'arrivée chaotique d'un Programme de mentorat aux allures bâclées, etc.

Nous avons maintenu avec les camarades permanents de la FNEEQ des liens fréquents et indispensables d'un point de vue stratégique et juridique. Mentionnons au passage la coopération significative et inestimable de Micheline Thibodeau, déléguée à la coordination du regroupement cégep, ainsi que celle de Valérie Paquet, conseillère syndicale.

Nous avons travaillé au bon fonctionnement d'une multitude de comités statutaires et ad hoc au sein desquels triment dans l'ombre une pléiade de membres bénévoles qui ne comptent pas leurs heures et qui assurent, nous leur en sommes reconnaissants, le respect de nos droits et la bonne marche de nos instances.

Nous devons faire valoir notre présence et exercer notre influence au Congrès de la FNEEQ qui se tiendra à la fin du mois de mai prochain.

Enfin, mis à part ces quelques occupations, la présidence doit aussi voir à la signature « éclairée » de quelques dizaines de chèques et à la coordination d'une généreuse équipe d'officiers syndicaux valeureux, chevronnés, besogneux et volontaires, qui m'ont largement simplifié la tâche et que je tiens à chaleureusement remercier.

Ce trop court bilan ne constitue qu'un bref aperçu de notre implication durant les productives semaines de cette session d'hiver 2009 et il va de soi que nous demeurons toujours disponibles pour discuter davantage avec tout membre qui le désire.

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement les indispensables Carole et Caroline! De tels engagements et de tels travaux ne seraient pas même envisageables sans la précieuse collaboration de celles-ci!

Pierre Mercure

Bilan du secrétaire trésorier (anciennement secrétaire gé- néral)

Secrétaire trésorier
Dominique Bélanger

Le contexte de ce bilan peut être décrit en un mot : nouveauté. Ce fut une première année à occuper le poste de secrétaire général à l'exécutif, donc, de découverte en apprentissage « sur le tas ». La tâche du secrétaire général consiste, entre autres, à convoquer les assemblées, distribuer les avis de convocation, réserver et monter les salles réservées pour la tenue des assemblées et rédiger les procès-verbaux.

Puisque nous n'avons pas de bloc horaire libéré pour la tenue de vie collégiale, il devient difficile de déterminer un moment qui convienne au plus grand nombre de professeur-e-s quant à la tenue des assemblées générales, et ce, même si une collation est offerte pour les assemblées générales (AG) tenues le midi et à 18 h 00. Quelqu'un aurait-il une suggestion qui permettrait une plus grande participation à nos AG?

Lors de l'AG du 6 mai 2009, il fut adopté à l'unanimité de modifier l'appellation de secrétaire-général par secrétaire-trésorier. Cette nouvelle appellation correspond davantage aux attributions du poste de secrétaire-général, *i.e.* signer les chèques et autres pièces bancaires conjointement avec le président, fournir sur demande à l'exécutif ou à l'Assemblée générale un compte exact des finances du syndicat et préparer les prévisions budgétaires. Martin Letendre et Ariane Grisé, respectivement trésorier du syndicat du cégep du Vieux Montréal et trésorière du syndicat du cégep de Saint-Hyacinthe, ont corroboré ces définitions de tâches avant le dépôt de l'avis de motion proposant ce changement d'appellation.

En plus de participer à des dossiers ad hoc, de siéger à la commission des relations du travail (CRT), le secrétaire-trésorier est aussi responsable de la mise à jour des statuts et règlements du syndicat. À cet effet, lors de l'AG du 3 février dernier, la modification du règlement numéro 5 qui concerne les griefs et le rôle de l'agent de grief, dorénavant appelé agent syndical, a été adopté à l'unanimité. Enfin, le secrétaire-trésorier doit veiller à la bonne gestion du bureau, *i.e.* aux ressources financières, matérielles et humaines.

Ressources financières

Financièrement, une bonne gestion a permis de dégager un excédent, tel que le démontrent nos états financiers. Au 31 mars 2009, le syndicat avait 388 097 \$ placés en dépôt à terme et un compte d'opération courante de 14 450 \$. Puisque nous gérons « l'argent d'autrui » pour citer le Code civil du Québec, avec toutes les responsabilités qui en découlent, l'exécutif a fait preuve d'une éthique de travail et d'une gestion de ses fonds rigoureuses.

Dans un autre ordre d'idées, notre syndicat représente 568 « cotisants » pour lesquels « le droit aux prestations est acquis le 15^e jour de la grève », selon l'article 13.01 des Statuts et règlements du fonds de défense professionnelle (FDP) de la CSN. Il est donc important d'avoir un fonds de grève et de dépannage nous permettant de faire face à l'éventualité, comme moyen de pression en période de négociations, d'une grève. Le fonds de grève et de dépannage actuel est de 289 510 \$.

Selon la politique générale des dons adoptée en mai 2007, le syndicat a remis

(Suite page 5)

4 000 \$ de dons dans divers organismes œuvrant principalement en milieu éducatif. De plus, une aide financière a été accordée aux syndicats affiliés à la CSN qui sont en conflits de travail pour une somme de 1 954 \$.

Le syndicat a offert deux bourses « Retour aux études » de 300 \$ chacune à une étudiante et à un étudiant. Une nouvelle bourse « Intégration dans son nouveau milieu » de 300 \$ a aussi été remise cette année.

Dès la rentrée, le 14 janvier, le syndicat organisait une conférence, en partenariat avec Fondation, sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) afin d'informer et de sensibiliser nos membres sur le calcul de ses rentes et la coordination de ces dernières avec la Régie des rentes du Québec (RRQ). À la demande générale, une seconde rencontre, le 11 février, a été organisée en coopération avec l'Institut québécois de la planification financière.

Merci à Lise Robitaille et à Jean-François Matteau, responsables du comité de dépannage financier, pour leur efficace collaboration dans le traitement des demandes que nous recevons. Le bilan de ce comité se retrouve également dans les états financiers.

Enfin, je tiens à souligner le professionnalisme avec lequel notre vérificatrice interne, Isabel Mercier, s'est acquittée de sa tâche. Les états financiers ont été préparés promptement et présentés au comité de surveillance des finances dans les délais prescrits. Merci Isabel!

Objectifs 2009-2010

L'an prochain, il faudra être attentif, entre autres, à l'impact d'un faible taux de rendement sur nos placements et à la conséquence directe de cotisations moins élevées des nouveaux professeur-e-s qui combleront les départs à la retraite. Notre objectif sera de maintenir l'équilibre financier malgré les coûts engendrés par le 40^e anniversaire de notre syndicat et ceux d'éventuelles activités syndicales de mobilisation et de négociation, dans la perspective du renouvellement de notre convention collective qui vient à échéance le 31 mars 2010. L'année 2009-2010 nous incite déjà à la prudence dans notre gestion financière.

Ressources matérielles

Les travaux de réaménagement de nos locaux initialement proposé par Yves Tousignant, secrétaire général en 2006, ont été entrepris durant l'année scolaire 2007-2008 par ma prédécesseure, Régine Mariani. Ces travaux aux coûts de 68 152 \$ ont été payés sur le budget se terminant le 31 mars 2009.

Dès l'automne prochain, le syndicat arborera un nouveau logo sur sa papeterie et sur ses cartes de membres. Le syndicat a mandaté des étudiant-e-s du cours de *Communication marketing*, à qui la consigne avait été donnée, de lui soumettre quelques propositions. Par la suite, la proposition retenue a été confiée à une équipe de trois finissantes en graphisme.

Objectifs 2009-2010

Compte tenu que nous sommes dans les murs du collège, le syndicat doit suivre les règles et les procédures des Services des ressources matérielles et financières dans la foulée des travaux d'aménagement entrepris l'an dernier. L'achat et l'ins-

tallation prochaine d'une « division mobile » séparant la salle de conférences et les bureaux de l'exécutif finaliseront les travaux amorcés le 26 mai 2008. Cette « division » devrait permettre à la fois, (a) en la refermant, de rencontrer nos membres en toute confidentialité et (b) en l'ouvrant, de créer un lieu de rassemblement pour la tenue, entre autres, de nos assemblées générales. Selon les soumissions reçues, un budget de vingt cinq mille dollars (25 000 \$) sera nécessaire pour la réalisation de ces travaux en 2009-2010. Ce budget a été adopté à l'unanimité lors de l'AG du 6 mai dernier. L'achat d'une vingtaine de chaises, avec tablette incorporée, permettant d'accueillir confortablement nos membres lors de la tenue de ces assemblées devra aussi être envisagé.

Les documents relatifs aux assemblées générales ou à l'assemblée générale annuelle devraient tous être acheminés par voie électronique à nos membres et ce, malgré la règle 3 du Règlement numéro 1 (Règles de procédure des assemblées générales) de nos Statuts et règlements stipule que « la convocation doit être remise dans les casiers des professeur-e-s ». Soyons responsables et contribuons à la protection de notre environnement en évitant un gaspillage d'encre et de papier. Néanmoins, les documents reçus par le syndicat en version papier (documents de la FNEEQ ou de la CSN) seront livrés, comme d'habitude, dans les casiers des professeur-e-s, des délégués syndicaux ou de leurs substituts.

Enfin, l'augmentation exponentielle de la correspondance électronique reçue par le syndicat incite ce dernier à réviser son système de classement. L'actualisation du système d'archivage, de concert avec Mario Goupil du département des techniques de la documentation, devient donc incontournable pour l'automne prochain.

Ressources humaines

Avant de faire partie de l'exécutif, je ne connaissais pas tous nos militants et militantes (près d'une cinquantaine) ni le bénévolat qu'ils effectuaient. Sans eux, impossible pour le syndicat de participer à autant de processus décisionnels ou consultatifs et de faire bénéficier tous nos membres de leur expertise et de leur intérêt à contribuer à notre vie syndicale et collégiale. Outre l'occasion privilégiée de pouvoir échanger et fraterniser avec eux, puisse le Souper des militant-e-s être une marque de gratitude, au nom de tous les membres, pour leur précieuse implication.

Au cours de la dernière année, Carole Vézina a travaillé quatre (4) jours par semaine, en raison d'une réduction volontaire de son temps de travail. Quant à Caroline Greffard, étudiante en Sciences de l'orientation à l'Université Laval, elle travaille un minimum de 7 heures par semaine. La nouvelle convention collective 2003-2009 de notre personnel de bureau a été signée en février 2007.

Je tiens à remercier tout spécialement Carole, mémoire vivante des 25 dernières années de vie syndicale au collège, pour la disponibilité et la collaboration dont elle a fait preuve depuis mon arrivée dans mes nouvelles fonctions.

Objectif 2009-2010

La convention collective 2003-2009 de nos techniciennes de bureau devra être renouvelée au cours de la prochaine année.

Dans un souci de santé au travail, nous avons invité, le 22 avril dernier, un thérapeute spécialisé en soins en entreprise afin qu'il prodigue à nos membres, avant le sprint de fin de session, des massages sur chaise. Cette activité courue a été un

(Suite page 7)

franc succès. Il est déjà prévu de reconduire cette activité la session prochaine. Nous vous informerons de la date prévue pour cet événement.

Je termine en soulignant le privilège que j'ai eu, dans le cadre de mes fonctions, de rencontrer plusieurs d'entre vous et du plaisir renouvelé que j'ai éprouvé de retrouver au quotidien la franche camaraderie de mes confrères à l'exécutif et de mes, ô combien, précieuses collaboratrices, Carole et Caroline.

Dominique Bélanger
Secrétaire-trésorier

Bilan de la vice- présidence aux relations du travail

Voici les grandes lignes des principaux ponts qui furent traités cette année :

- ◆ Sous-embauche au collège: bilan et proposition d'utilisation. Le collège ajoute dans les ententes préalables l'annexe G qui traite de l'utilisation de la sous-embauche pour l'année 2009-2010.
- ◆ Le syndicat a fait une demande de dégage-ment d'un bloc-horaire pour les délégués syndicaux, soit un par département, afin de tenir des réunions syndicales. Le collège a refusé à deux reprises cette demande.
- ◆ Le syndicat a encore demandé que le salaire annuel soit réparti sur 26 verse-ments égaux annuellement. Le collège répond que ce sera possible pour l'an-née scolaire 2010-2011.
- ◆ 19 professeurs ont obtenu leur permanence cette année.
- ◆ Plusieurs modifications ont été apportées aux ententes préalables lors de l'an-née 2008-2009. En alternance travail-études, l'allocation de base a été fixée à 0,01 ETC par étudiant-e avec un minimum de 0,12 ETC si moins de 12 étudiant-e-s sont inscrit-e-s dans le programme. L'allocation est por-tée à 0,11 ETC pour un programme avec des difficultés de recrutement de milieu de stage. Ajout de 0,09 ETC pour les responsables de pro-gramme des Techniques de l'informatique et de Design d'intérieur pour la gestion des nouveaux profils portables.
- ◆ À la suite du travail du comité paritaire sur les allocations du programme de soutien à l'enseignement et aux programmes 2009-2010, il y a eu 22 projets sur 30 qui ont été recommandés à la direction des études. Ils totalisent 2,90 ETC pour l'année avec 0,40 ETC de réservé pour l'hiver 2010.
- ◆ Le collège a présenté la politique des TIC le 5 mai dernier, nous avons deman-dé qu'une section concernant la responsabilité des professeur-e-s qui ont un portable prêté par le collège soit ajoutée à la politique avant qu'une consulta-tion syndicale soit faite sur le sujet à la prochaine session.

François-C. Robidoux

Vice-président aux re-
lations du travail
François-C. Robidoux

Bilan de la vice-présidence à la pédagogie (hiver 2009)

Vice-président à la pédagogie
Marc Rochette
(à partir de janvier 2009)

Rôle de la Commission des études et composition : On peut dire que, depuis mon entrée dans ce poste en janvier dernier, les dossiers se sont succédés assez rapidement. La principale responsabilité du vice-président à la pédagogie du syndicat étant d'assurer la vice-présidence de la Commission des études (CÉ), j'ai commencé à étudier les dossiers de celles-ci dès le mois de décembre et

j'ai pu, à titre d'observateur, prendre part à la dernière rencontre de l'automne de ladite commission, le 17 décembre dernier.

D'entrée de jeu, il faut rappeler que la CÉ a comme fonction d'émettre des avis et de faire des recommandations sur ce qui touche la vie pédagogique du collège (Cahier de gestion interne, *Règlement portant sur la régie interne du collège*, article 4.02), notamment à la Direction des études et, surtout, au Conseil d'administration du Collège (CA). Cependant, ce dernier peut disposer à son gré desdites recommandations; il n'a aucune obligation de les respecter. Cette précision permet

de mieux comprendre le rôle ainsi que le véritable pouvoir de la Commission des études, ainsi que celui de son vice-président : s'assurer que le point de vue des professeurs du collège soit entendu et pris en compte au CA, et conseiller la Direction des études. Depuis quelques années, on tente, par des efforts concertés, de permettre à la CÉ d'avoir l'impact souhaité sur la vie pédagogique de notre collège : il faudra poursuivre en ce sens au cours des prochaines années.

Au terme de l'année scolaire 2008-2009, la Commission des études aura tenu 11 rencontres, dont 6 à l'hiver. Le bilan de l'automne étant rédigé par le titulaire d'alors, il fait l'objet d'un autre texte à être publié ultérieurement. Précisons tout de suite qu'au moment d'écrire ces lignes, les deux dernières réunions, prévues pour le 20 mai et le 8 juin, n'ont pas encore eu lieu.

Comme toujours, chaque réunion de la CÉ était précédée d'une rencontre préparatoire qui permettait à l'équipe des professeurs d'entamer les discussions sur les thèmes annoncés. Cette étape s'est révélée, une fois encore, essentielle pour s'approprier les dossiers et mettre de l'avant des positions communes et respectueuses des mandats de l'assemblée générale.

Avant de présenter les membres de l'équipe des professeurs de cette année, je tiens à souligner la qualité du travail réalisé par chacun d'eux. Je n'aurai été le novice de l'équipe que pendant deux réunions mais je me compte chanceux d'avoir pu travailler avec des gens d'aussi grande qualité : cela a de beaucoup facilité mon arrivée. Dans les différents débats qui ont animé nos rencontres, tous ont su mettre à profit leur dévouement et leur bagage d'expériences afin que la vie pédagogique se porte de mieux en mieux au collège. Je me considère chanceux qu'ils aient majoritairement choisis de se représenter pour l'an prochain.

Chez les membres toutes provenances, on retrouve : Denise Paré, Lettres ; Romain Gagné, Philosophie et Yves Rousseau, Cinéma.

Chez les membres CD, on retrouve : Caroline Paquet, Physique et Jean Landry, Design d'intérieur. Le troisième poste est demeuré vacant jusqu'à l'arrivée d'Anne-Marie Pigeon, Chimie, qui a relevé le défi d'entrer en fonction vers la mi-session.

(Suite page 9)

Chez les membres RP, on retrouve : Carole Robitaille, Programme de techniques de la documentation, Jean-Louis Dallaire, Programme de techniques policières ainsi que, Christian Tremblay, Programme de techniques de l'informatique.

Nous retrouvons également à la CÉ :

Marie Lagadec : Conseillère en orientation au Service du cheminement scolaire;

Christiane Nadeau : Conseillère pédagogique à la Formation continue;

Maxime Laliberté : Technicienne en travaux pratiques au département de Biologie;

Danielle Malboeuf : Présidente et directrice des Études,

Isabelle Fortier : Adjointe au directeur des études au Service du développement de la pédagogie et des programmes d'études;

Jimmy Gagnon Vézina et Jimmy Leblanc : Représentants des étudiant-e-s.

Hélène Paquet, à titre de secrétaire de la Commission des études.

Francis Lord comme Président d'assemblée.

Travaux réalisés : Mon entrée s'est effectuée dans le feu de l'action : depuis le mois d'octobre, il y avait blocage au sein de la CÉ sur un point du procès verbal de la réunion du 1^{er} octobre; nous avions à adopter un calendrier dont certains aspects, remis en question par les professeurs et le personnel de soutien, étaient davantage compliqués par une tentative tout à fait légitime et louable de dégager des blocs horaires à des fins autres que pédagogiques; on nous annonçait comme une bonne nouvelle le dépôt auprès du Ministère de projets inter ordres dont la communauté collégiale n'avait jamais entendu parler; on prévoyait 32 sujets à aborder en six réunions alors qu'on n'avait pu en traiter que 18 au cours des 5 rencontres de l'automne. Parmi les dossiers prévus pour l'hiver, les divers ajustements de politiques ou de règlements provoqués par le nouveau Règlement sur le régime des études collégiales (RREC), la politique des TIC, le bilan de l'évaluation des professeurs du secteur régulier, la politique de suppléance pour les aspects pédagogiques et les nouveaux devis de la formation générale constituaient sans doute les dossiers majeurs.

Au cours des quatre premières CÉ, divers dossiers ont dû être repoussés : les nouveaux devis de la formation générale ne sont jamais arrivés du Ministère, la politique de suppléance pour les aspects pédagogiques n'a pas été présentée, le plan d'aménagement de la bibliothèque et le rapport d'évaluation de l'efficacité du Plan d'action sur la réussite et la diplomation (sic) pour les années 2004-2009 ont dû être repoussés.

Il restait tout de même des dossiers d'importance capitale, et certains ont mené la CÉ à déjà prévoir des travaux qui déborderaient sur l'an prochain.

D'abord, début février, le calendrier scolaire 2009-2010 fut adopté, mais sans libération de deux demi-journées. Il faut plutôt convenu de mettre sur pied un sous-comité de la CÉ qui aurait comme mandat d'étudier différentes hypothèses de libération de bloc horaire. Ce comité a pour l'instant siégé une fois.

Le 25 février, l'ordre du jour de la CÉ prévoyait un « Bilan de l'évaluation du personnel enseignant 2005-2008 – CIREPE ». Après étude du document, il s'est avéré qu'il s'agissait tout au plus d'un survol de la question puisque 305 évaluations s'y trouvaient résumées en deux tableaux : l'un concernait la répartition en pourcentage des qualificatifs de conclusion des évaluations ; l'autre présentait la cote E moyenne associée à chacune des dimensions évaluées. En plus de réserves méthodologiques quant à la valeur de l'exercice, les membres trouvaient qu'on tirait des

(Suite page 10)

conclusions qu'aucune donnée ne venait étayer (notamment sur la satisfaction des professeurs) et s'interrogeaient sur la valeur de l'exercice. Comme aucune réponse satisfaisante n'a pu être apportée, ils ont refusé de recevoir ce « bilan » et demandé qu'un bilan annuel factuel de l'année scolaire 2007-2008, plus détaillé et précis, leur soit présenté par un membre du CIREPE avant la fin de la session.

Une surprise de taille attendait les membres à la réunion du 25 mars : des cinq points prévus à l'ordre du jour, seuls demeuraient la présentation et l'adoption d'une AEC ainsi que la présentation des modifications au *Règlement sur les conditions d'admission*. Séance tenante, nous apprenions que la politique des TIC était reportée à la prochaine rencontre, tout comme l'adoption du *Règlement favorisant la réussite scolaire*, et que les nouveaux devis de la formation générale ne seraient prêts qu'à l'automne.

La politique sur les TIC devait non seulement être un morceau important des travaux de cette année, mais vu l'importance que ces technologies ont pris dans notre vie professionnelle et comme ce document est attendu par le milieu depuis 8 ans, son adoption en CÉ s'avèrerait un élément majeur pour l'ensemble de la communauté collégiale. Cependant, à la CÉ du 22 avril, il a été voté à la majorité de surseoir à la réception du projet de politique jusqu'à ce que le document ait fait l'objet de discussions au Comité des relations du travail (CRT). Malheureusement, le CA avait indiqué en juin 2007 à la direction que celle-ci devait soumettre la politique au CRT avant d'envisager son adoption et ce afin de respecter la convention collective des enseignants. Au moment où le document était présenté à la CÉ, cette étape n'avait pas été accomplie et elle n'était pas prévue au calendrier de travail du CRT. Le projet de politique y a finalement été déposé le 5 mai dernier pour consultation. De plus, ce projet de politique avait de quoi étonner les membres de la CÉ de par sa facture peu achevée sur le plan de la tenue linguistique — d'aucuns suggèrent l'embauche par le collège d'un réviseur linguistique... — et de par son contenu. Sur ce point surtout, il a semblé clair que le collège devait peaufiner son projet de politique : après 50 minutes pendant lesquelles Michel Lavoie a reçu questions et commentaires de la part des membres de la CÉ, le président a choisi de mettre fin à cette partie des travaux, jugeant que le message était suffisamment clair. Précisons que cette première période d'échange a à peine permis d'examiner les trois premières pages d'un document qui en compte six.

Heureusement, la CÉ a pu adopter par la suite la PIÉA et le *Règlement favorisant la réussite scolaire*, tous deux affectés par les nouvelles dispositions du RREC.

Pour l'instant, les points prévus aux deux prochaines CÉ sont les suivants :

- 20 mai Rapport d'évaluation du programme de Soins infirmiers : présentation
 Modifications au Règlement sur les conditions d'admission
 Bilan de la journée pédagogique du 11 mars 2009
- 8 juin Retour sur le fonctionnement de la CE
 Adoption du rapport annuel de la Commission des études

Conclusion: Je me contenterai de tirer deux enseignements de mon expérience de cette année à la CÉ. D'une part, force est de constater, encore une fois, que le plan de travail présenté en début d'année et les travaux effectués cette année constituent deux réalités fort différentes. Il sera important de le rappeler à la Direction des études et d'être vigilant sur ce qu'on met de l'avant et ce qu'on retranche de ce plan de travail. D'autre part, il m'apparaît évident que le regard critique que les professeurs apportent aux travaux de la CÉ est indispensable à la bonne

(Suite page 11)

marche de la vie pédagogique du collègue; en ce sens, il faudra continuer à travailler à ce que le poids de la CÉ soit de plus en plus important dans la vie collégiale.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux avec qui j'ai eu à travailler depuis le mois de décembre et, en particulier, mes collègues de l'exécutif ainsi que Carole et Caroline sans le sourire, la bonne humeur et l'efficacité desquelles ce travail serait beaucoup plus difficile à effectuer.

Marc Rochette

Bilan de la vice-présidence à l'information et à la négociation

2008-2009 aura été ma quatrième et dernière année à l'information au syndicat, poste que je quitterai donc dans quelques semaines pour une session de congé. J'avais fait mes premières armes à l'automne 2005 au beau milieu des tumultes des négociations et des journées de grève d'alors; je quitte aujourd'hui mon poste au moment où s'enclenchent les négociations de 2010. Si l'aspect « négociation » inscrit dans

le titre de cette vice-présidence avait été un peu délaissé au cours des deuxième et troisième années de mon mandat, il est revenu en force dans les derniers mois et devrait marquer la prochaine année.

Les parutions: Le nombre de numéros du journal parus cette année est similaire à celui de l'an dernier :

10 numéros du journal (vol. 7, numéros 1 à 10), dont 1 numéro intitulé « spécial négo 1 » et visant à lancer les enjeux de la prochaine négociation. Ajoutons que l'information transmise aux membres a également pris d'autres formes, depuis le simple courriel jusqu'à l'envoi de documents plus volumineux.

Vice-présidente à
l'information et à la
négociation
Nicole Fortin

Les dossiers centraux de l'année

Dossiers centraux au collège: l'an dernier avait été à la Direction du Collège une année de transition, en raison notamment de la désignation d'une nouvelle direction des Études. Peu de dossiers nouveaux avaient été lancés: cette année cependant, toute la question de l'usage des transferts fédéraux par le Collège, et plus précisément dans l'usage controversé qui en a été fait dans les projets d'insertion professionnelle (mentorat, MIPEC, etc.). La question de l'évaluation des professeur-e-s a aussi été au centre de préoccupations (et fera d'ailleurs l'objet de la journée de réflexion du 2 juin prochain).

Dans la foulée du rapport sur la profession enseignante: la parution du rapport au printemps dernier a eu des répercussions tout au long de 2008-2009 par le biais d'articles à ce propos et de compte rendu de rencontres à ce sujet avec la direction et le Conseil d'administration. En cette fin de session, le dossier est loin d'être clos: il reviendra certainement l'an prochain, notamment par le biais des enjeux de la convention collective. Rappelons que la Journée internationale des professeur-e-s du 6 octobre dernier, s'était déroulée sur ce thème et avait donné lieu à une action, avant le début des cours à 8 heures en raison de la loi 43.

(Suite page 12)

En route vers la négo: 2009 marque, pour l'ensemble de la FNEEQ et du front commun, le lancement des consultations en vue du dépôt d'un cahier de demandes à l'automne 2009. Ce dossier a eu ses répercussions dans le journal, mais aussi par la mise en place de procédures d'information et de consultation de l'ensemble des départements: sondage de consultation lancé en février, rencontres diverses organisées lors d'assemblées, en conseil syndical ou directement lors des assemblées départementales. C'est une tâche qui est loin de concerner seulement l'« information et la négociation », mais qui mobilise l'ensemble de l'exécutif.

Informations à l'intention des non-permanent-e-s: depuis des années, nous organisons à l'intention des non-permanent-e-s des rencontres 5 à 7 pour les accueillir et leur donner l'information de base dont ils ont besoin en raison de leur statut. Un nouvel outil, sous forme de PowerPoint, a été mis en place cet hiver et vise à regrouper les grandes questions que la précarité peut amener à se poser.

La diffusion du journal: Depuis quelques années déjà, le journal est transmis en version électronique à tous les membres, à leur adresse du collègue ou de la maison. Une version papier est toujours transmise aux départements par le biais du ou de la délégué-e au Conseil syndical.

De plus, chaque numéro, à l'exception des hors séries, est également transmis à chaque membre du Conseil d'administration, afin qu'elles et qu'ils puissent ainsi prendre connaissance par elles-mêmes et par eux-mêmes (et autrement que par ce que leur rapporte la Direction) de ce qui se fait, se vit, se pense chez les professeur-e-s. Outre ces groupes, le journal est également envoyé aux deux autres syndicats du collègue, à l'association étudiante de mêmes qu'aux instances et aux autres syndicats de la FNEEQ-CSN et au CCQCA. Il est à noter que certain-e-s professeur-e-s retraité-e-s demandent, malgré leur départ, à rester inscrits sur la liste d'envoi du journal.

Mise en place du site WEB: Le site web sur lequel nous travaillons depuis quelques mois a été officiellement mis en ligne le 3 décembre 2008. Tout le contenu qu'il contiendra au fil du temps n'est pas encore présent, mais on retrouve déjà des informations utiles auxquelles les membres peuvent se référer.

Les actes de la journée de réflexion 2007-2008: Cette année encore sont publiés les actes de la journée de réflexion tenue par le syndicat. Intitulés *Le métier de prof*, ces actes se veulent un moyen d'inscrire dans la durée l'événement de réflexion que nous avons tenu en mai dernier autour du thème de la profession enseignante, thème choisi dans la foulée de la parution, au printemps 2008, du rapport du comité paritaire sur ce sujet. Un an plus tard, au moment où nous lancerons ces actes au début juin, cette question reste toujours d'actualité. Nous croyons important de conserver pareilles archives de la vie syndicale au collègue et nous espérons qu'il en sera longtemps ainsi.

Perspectives et recommandations: certains chantiers sont déjà à prévoir pour 2009-2010.

Préoccupations écologiques à l'information : Cette année encore, nous avons continué d'éliminer certains envois en format papier pour privilégier les transmissions de type électronique. Nous devons continuer de nous pencher, conjointement avec le secrétaire trésorier, sur les cas où il serait encore possible d'éliminer l'usage du papier sans faire de compromis sur la nécessité de rendre accessible l'information à toutes et à tous.

(Suite page 13)

40e anniversaire du syndicat : le 3 octobre prochain sera la journée anniversaire des 40 ans du syndicat. Une des premières tâches de l'année à l'information sera de souligner dignement ce moment.

Vers la négociation de la prochaine convention collective : La présente convention collective décrétée vient à échéance le 31 mars 2010: les années les plus chargées et les plus cruciales en informations au syndicat sont sans contredit celles qui entourent le processus de négociation : journaux thématiques sur la question, informations quasi au jour le jour à transmettre aux membres en provenance de la FNEEQ ou des diverses instances du Front commun, prise en compte des informations émanant des journaux sur la question et, surtout, amplification du travail visant à informer les membres de même qu'à connaître leurs opinions par le biais de rencontres (conseil syndical notamment), création de tracts et autres outils de mobilisation... Ce sera là incontestablement un des enjeux centraux de l'année.

Vers la levée du bâillon de la loi 43...: depuis le 16 décembre 2005, il y a des choses qu'il n'est plus permis de dire ou de faire pour un syndicat, en raison de la loi bâillon 43 qui restreint notre droit de mobilisation et de concertation. Cette loi, dénoncée par le Bureau international du travail, viendra à échéance le 31 mars 2010: l'information ne pourra alors que se réjouir de la levée des entraves à son pouvoir d'expression.

Conclusion: Dans un exécutif, le poste à l'information est un lieu de convergence où on ne peut pas bien travailler sans l'aide de complices: je tiens à transmettre tous mes remerciements à mes collègues de l'exécutif, soit Luc Lafontaine, Éric Kirouac, François-C. Robidoux, Dominique Bélanger, auxquels se sont ajoutés Pierre Mercure et Marc Rochette à l'hiver. Et je ne saurai jamais assez dire merci à Carole et à Caroline pour leur collaboration, leur soutien et leur gentillesse. Merci aussi à vous toutes et tous pour votre appui et votre contribution.

J'ai adoré les quatre années que j'ai passées à l'exécutif: je ne m'attendais pas, quand j'ai dit « oui » la première fois en 2005, à m'attarder aussi longtemps au local F-1770. Aujourd'hui, je laisse ma place et mon ordinateur à d'autres « voix » pour transmettre cette information que je juge si prioritaire dans un syndicat.

Nicole Fortin

Bilan de l'agent syndical (anciennement agent de grief)

Je suis entré en fonction en janvier 2009 et les transferts des dossiers se sont faits dès le début de la session d'hiver, *i.e.* le suivi de litiges qui durent depuis plusieurs années. Un mois plus tard, lors de l'assemblée générale du 3 février 2009, la modification du règlement numéro 5 qui concerne les griefs et le rôle de l'agent de grief, dorénavant appelé agent syndical, a été adopté à l'unanimité.

Le travail d'un agent syndical consiste, entre autres, à s'assurer de l'application de la convention collective, *i.e.* au respect par la direction du collège de notre contrat de travail. À ce titre, un seul grief fut déposé pour l'année 2008-2009.

Agent syndical
Dominique Bélanger

Une seconde dimension, toujours en lien avec la convention collective, consiste à accompagner les membres lorsque ces derniers sont convo-

(Suite page 14)

qués par la direction du collège et ce, peu importe le motif. À ce chapitre, je tiens à faire mienne l'une des recommandations de l'ex-agent-syndical, Luc Lafontaine (2006-2008) auprès des membres, à savoir : « Plus l'agent est informé tôt du dossier, plus il est facile de trouver des solutions ». En effet, une façon toute simple consiste à prendre l'habitude de lui envoyer, en copie conforme, toute correspondance adressée au collège. Cette manière de faire nous permet, en toute confidentialité, de prendre rapidement connaissance du dossier et être ainsi en mesure de valider si la démarche de la direction se fait en respect avec notre contrat de travail.

Inutile donc de rappeler qu'il n'y a rien de mal à consulter l'agent syndical et que le simple fait de téléphoner ou de se rendre au local syndical est un pas dans la bonne direction, *i.e.* vers la résolution d'une problématique dont trop souvent les professeur-e-s se sentent responsables! Quelquefois, des membres se sentent lésés par d'autres membres, et cette situation est davantage tributaire de l'organisation du travail, entre autres la lourdeur de la tâche, que par une simple question de personnalité. Ce travail se fait donc de concert avec le vice-président aux relations de travail, François-C. Robidoux. Incidemment, l'agent syndical est membre d'office de la commission des relations du travail (CRT).

En accord avec les propos de mes prédécesseurs, le nombre de demandes d'accompagnement (plaintes d'étudiants, évaluations administratives, harcèlement psychologique), nécessitant un suivi de plusieurs rencontres, exige une très grande disponibilité de la part de l'agent syndical. Je recommande donc d'ajuster, en fonction de la charge de travail réelle, les allocations prévues à ce poste.

Enfin, je ne peux passer sous silence la contribution essentielle et la disponibilité de notre conseillère à la FNEEQ en la personne de Valérie Paquet.

Dominique Bélanger
Agent syndical

Rappel important

En vertu de nos Statuts et règlements, vous avez jusqu'au 21 mai à 16 heures pour déposer votre mise en candidature à l'un ou l'autre des postes soumis à l'élection lors de l'assemblée générale annuelle du 22 mai prochain. Dans le cas des postes à l'exécutif, la date limite est 14 mai 16 heures.

Votre candidature doit être déposée dans les délais prescrits au local syndical (F-1770), au soin de la présidente ou de la secrétaire d'élections.

Par conséquent, nous vous rappelons qu'aucune candidature ne pourra être reçue séance tenante lors de l'Assemblée générale.

Merci